



SavoiRs Orthophoniques en Aquitaine - SROA'Form

445 rue des Mésanges – 40990 Saint Paul Lès Dax

[sroaform@gmail.com](mailto:sroaform@gmail.com) – 06.78.38.76.46

Numéro de déclaration d'activité : 75 47 01271 47

SIRET 79786593800030



## L'accompagnement orthophonique auprès des personnes atteintes de la Maladie de Parkinson



Intervenante : **Anne RITTIÉ-BURKHARD, orthophoniste**



### Objectifs de la formation

A l'issue de cette formation, l'orthophoniste sera capable de prendre en charge un patient atteint de maladie de parkinson.

#### Objectifs intermédiaires :

- **Identifier** les troubles généraux dans la maladie de Parkinson et les autres syndromes parkinsoniens
- **Définir** les troubles de la voix, de la parole, de la déglutition, les troubles du graphisme dans la maladie de Parkinson, discerner les troubles cognitifs non démentiels
- **Examiner** les troubles du graphisme, la dysarthrie et de dysphagie chez un patient atteint de maladie de Parkinson
- **Mettre en place** une prise en charge thérapeutique auprès d'un patient atteint de maladie de Parkinson
- **Inform**er sur le rôle de l'orthophoniste dans la maladie de Parkinson
- **Organiser** une action de prévention



## Moyens pédagogiques

- Partie théorique avec diaporamas
- illustrations, vidéos, exemples pratiques
- partie pratique active avec des critiques de vidéos, des manipulations, des mises en situation, des études de cas ...



**Public ciblé :** Orthophonistes titulaires du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



**Pré-requis :** Aucun



**Durée :** 2 journées de 7h soit 14h de formation



**Dates :** Vendredi 14 octobre 2022 et samedi 15 octobre 2022



**Horaires :** 9h-12h30 / 13h30-17h



**Lieu :** PÉRIGUEUX (24)



**Effectif maximal :** 20 stagiaires



**Tarif :** 420 € TTC

- *en parcours DPC* : caution de 420€
- *hors parcours DPC* : règlement de 420€ ( ! frais de dossier offerts pour les adhérents : réduction de 30€)

**Modalités de paiement :** Règlement par chèque ou par virement bancaire à l'inscription.



Un.e représentant.e de l'organisme de formation sera présent.e lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.

Une attestation de participation vous sera délivrée à l'issue de la formation.

*NB : Le suivi de cette formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme ou de certificat.*



**Modalités d'inscription :** Inscription en ligne sur le site [www.fno.fr](http://www.fno.fr)

*NB : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : [sroaform@gmail.com](mailto:sroaform@gmail.com)*



**RESPONSABLE POUR CETTE SESSION :**

Claire CAZENAVE, [claire.cazenave@gmail.com](mailto:claire.cazenave@gmail.com) , 06-42-16-64-76



*Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez si vous le souhaitez, nous contacter en amont afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires pour vous accueillir dans les meilleures conditions.*

Ce programme tient lieu de devis.



## Programme détaillé



### JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h30

**9h : Présentation de l'intervenant et des stagiaires. Résumé de l'analyse des réponses au questionnaire de pré-formation.**

#### **9h30 -11h : Présentation théorique**

- Aspects généraux de la maladie de Parkinson
- Les syndromes parkinsoniens
- Les troubles de la voix, de la parole et de la déglutition dans la maladie de Parkinson
- Les troubles du graphisme dans la maladie de Parkinson
- Les troubles cognitifs dans la maladie de Parkinson

Quizz

#### **11h – 11h15 : Pause**

**11h15 – 12h25 :** Bilan de la dysarthrie et de la déglutition : présentation d'échelles et d'épreuves d'évaluation de la voix et de la parole et de la dysphagie

**12h25 – 12h30 :** Récapitulation des points importants de la matinée



### JOUR 1 : APRES-MIDI – 13h30/17h

**13h30 – 14h00 :** Bilan du graphisme : comment évaluer le graphisme

**14h – 14h30 :** Fin et précisions concernant l'évaluation des troubles vus en deuxième partie de matinée : temps d'échanges et de questions

**14h30 – 17h00** : Distribution de protocoles, répartition en binôme et mise en pratique. Retour sous forme d'un compte-rendu oral du bilan réalisé. Retour du formateur.

**17h – 17h30** : Conclusion de la première journée. Retour du formateur et des stagiaires. Questions et précisions en fonction des retours. Présentation de la deuxième journée.



## **JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h30**

**9h – 9h15** : Accueil des stagiaires, retours sur la première journée. Questions-réponses.

**9h15 – 11h** : Principes de prise en charge de la dysarthrie parkinsonienne (travail analytique, travail sur le souffle, l'intensité vocale, la prosodie, l'articulation, rôle du feed-back, présentation d'études scientifiques concernant des protocoles existants). Présentation de matériel utiles à chaque type de rééducation. Illustrations des outils proposés avec des séquences filmées de patients.

**11h – 11h15** : Pause

**11h15 – 12h25** : Principes de prise en charge de la dysphagie : méthodes directes et indirectes. Présentation et dégustation de produits alimentaires (épaississants, eaux gélifiées, compléments alimentaires) et du matériel utile à ce type de rééducation.

**12h25 – 12h30** : Récapitulation des points importants de la matinée



## **JOUR 2 : APRES-MIDI – 13h30/17h**

**13h30 - 14h** : Prise en charge du graphisme : principes d'une rééducation évolutive et présentation de matériel utile à ce type de rééducation.

**14h – 14h15** : Le rôle de l'orthophoniste dans la prévention dans la maladie de Parkinson : présentation d'une campagne menée en Champagne-Ardenne, distribution de flyers et affiches pour les salles d'attente.

**14h15 – 16h15** : Présentation d'études de cas apportées par la formatrice et par les stagiaires : critiques, évaluation et projet thérapeutiques à partir de situations filmées : participation active des apprenants à l'aide d'une ardoise ou d'une synthèse sur le paper-board.

**16h15 – 16h30** : Les limites de la prise en charge et la fin de vie. La loi Léonetti en quelques mots.

**16h30 – 16h45** : Synthèse des deux jours.

**16h45 – 17h** : Questionnaire de satisfaction à chaud. Remise des attestions de présence.